

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Commission « Finances »

séance du 15 juin 2009
séance du 8 juin 2009

2c Budget annexe - Compte Administratif 2008

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, M. MACHU, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Mme OYONO

Mme BARBETTE

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents **36**

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Les résultats du compte administratif 2008 du budget annexe de la zone d'activités "La Justice" sont les suivants :

LIBELLES	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reporté 2007	293 268,64 €	-	-	202 873,41 €
Opérations de l'exercice	<u>665 980,51 €</u>	<u>665 980,51 €</u>	<u>665 980,51 €</u>	<u>737 205,41 €</u>
Totaux	959 249,15 €	665 980,51 €	665 980,51 €	940 078,82 €
Résultat de l'exercice				+71 224,90 €
Résultat cumulé :	-293 268,64 €			+274 098,31 €

La section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 293 268,64 €.

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 274 098,31 €.

maintenant !

Les écritures comptables suivantes seront effectuées lors d'une décision modificative sur l'exercice 2009 :

◆ **A la section d'investissement**

· Dépenses article 001 Solde d'exécution déficitaire 293 268,64 €

◆ **A la section de fonctionnement**

· Recettes article 002 Solde d'exécution excédentaire 274 098,31 €

Il vous est demandé d'approuver les résultats du compte administratif 2008 du budget annexe de la zone d'activités « La Justice » décrits ci-dessus.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles 2121-29, L2121-31, L1612-12

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 8 juin 2009,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire et Monsieur GRIMBERT, conseiller municipal, ne prennent pas part au vote.

Votants : 27

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 3

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : d'adopter le compte administratif 2008 du budget annexe « la justice », tel que présenté ci-après :

LIBELLES	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reporté 2007	293 268,64 €	-	-	202 873,41 €
Opérations de l'Exercice	665 980,51 €	665 980,51 €	665 980,51 €	737 205,41 €
Totaux	959 249,15 €	665 980,51 €	665 980,51 €	940 078,82 €
Résultat de l'exercice				+71 224,90 €
Résultat cumulé :	-293 268,64 €			+274 098,31 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **23 JUN 2009**

Pour extrait certifié conforme :

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Philippe RALUY



Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis **23 JUN 2009**

Le Directeur général des services certifie en application de l'article L2131-1 du CGCT que le présent acte a été rendu exécutoire :

Le : **24 JUN 2009**

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Philippe RALUY

